

verts libéraux

Parti Vert-Libéral du Canton de Fribourg
Grünliberale Partei Kanton Freiburg

Prise de position « libéral et verts »

approuvé

des membres fondateurs au 5.5.2009

Contenu

- I Les valeurs du Parti Vert Libéral
- II La politique environnementale des verts libéraux
- III Politique sociale du Parti Vert-Libéral
- IV Politique économique et financière du Parti Vert-Libéral

I Les valeurs du Parti Vert Libéral

La pensée du parti vert libéral s'oriente avant tout vers la durabilité. La durabilité comprend les domaines de l'économie et de la finance, de l'environnement, des affaires sociales et de la société. La raison d'être du parti est de concilier durablement les objectifs écologiques, économiques et sociaux. Dans le cas où les intérêts écologiques et économiques seraient inconciliables, la priorité est donnée au premier.

Préservation de l'environnement

Le respect de la nature et la protection de l'environnement sont au centre de l'attention du Parti Vert-Libéral. La liberté de l'individu ne peut pas s'exercer aux dépens de l'environnement naturel. Le Parti Vert-Libéral s'oppose donc à toute surexploitation de notre environnement naturel dans le but de satisfaire nos besoins individuels et sociaux. Notre environnement écologique doit être reconnu à sa juste valeur et ses ressources naturelles doivent donc être utilisées avec parcimonie.



Parti vert-libéral
Fribourg
Case Postale 1203
1700 Fribourg
fr@vertsliberaux.ch
fr.vertsliberaux.ch

Liberté

La liberté d'action et de décision est un élément central des droits des individus. Celle-ci est liée à la tolérance et au respect de son prochain. Le Parti Vert-Libéral est ouvert aux différentes vérités, à la pluralité des valeurs, ainsi qu'à un monde hétérogène aux formes diverses. Ceci se traduit sous forme d'ouverture et de tolérance envers d'autres religions, cultures et modes de vie. Pour autant, la culture et la tradition chrétienne et occidentale, ainsi que son développement, doivent rester la base de notre société.

Le corollaire de la liberté est la responsabilité. Ainsi la liberté de l'individu et de l'économie se termine là où commence celle des autres. Le Parti Vert-Libéral se veut responsable vis-à-vis des générations futures, ce qui implique une utilisation en connaissance de cause des ressources naturelles et financières.

Orienté vers le futur

La politique des verts libéraux se veut innovante quant à la recherche de solutions aux problèmes actuels. Le Parti Vert-Libéral est favorable aux idées nouvelles, progressistes et orientées vers le long terme. Ceci implique d'être à l'écoute de la société et d'être ouvert envers la recherche qui a des effets positifs, notamment pour les petites et moyennes entreprises. Le progrès ne doit cependant pas être poursuivi aveuglément, mais doit être guidé par des préoccupations écologiques et, dans la mesure du possible, d'une manière durable.

Economie de marché

Le Parti Vert-Libéral défend un système basé sur la concurrence dans des marchés efficaces. Considérant que le système de concurrence actuel, tel qu'il se manifeste aujourd'hui, agit la plupart du temps de manière négative sur l'environnement naturel, il est nécessaire de développer des instruments économiques appropriés qui assurent la responsabilité écologique et sociale dans un esprit d'amélioration continue.

La globalisation doit être perçue comme une opportunité à saisir, aussi pour notre petit pays. Cependant, l'interconnexion globale des économies ne doit pas servir que les grosses entreprises. Les règles de marché doivent aussi inclure les aspects écologiques et sociaux à leur juste valeur.

Démocratie

Le Parti Vert-Libéral soutient le modèle suisse de la démocratie directe. Il le voit comme une pierre angulaire de notre système d'Etats fédéraux. Le peuple décide avant tout des questions essentielles. Les droits de l'homme doivent être impérativement respectés.

II La politique environnementale des verts libéraux

Un environnement sain (air, eau, sols propres, ...) est un bien commun qui doit rester accessible à tout un chacun. L'utilisation des ressources naturelles doit être réduite et la surexploitation évitée, afin d'assurer le minimum vital en matière d'environnement aux générations futures. Le parti vert libéral est d'avis que les ressources naturelles sont trop bon marché, ce qui amène à une exploitation effrénée de notre environnement naturel.

La politique environnementale des verts libéraux défend la prise en compte de tous les coûts, donc de la compensation conséquente des coûts externes. Le PVL défend le principe du pollueur-payeur en prenant en compte non seulement les coûts directs, mais aussi les coûts indirects. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux interdits ou de nouvelles lois, mais principalement d'introduire des instruments économiques selon les principes du pollueur-payeur.

En résumé : les verts libéraux veulent conduire la société de consommation et la mobilité sur une voie de développement durable.



III Politique sociale du Parti Vert-Libéral

La responsabilité individuelle est un élément central de la politique sociale des verts libéraux. Par responsabilité individuelle, nous entendons d'une part la disposition à s'engager de tout un chacun, d'autre part la reconnaissance des conséquences et des risques liés aux comportements. Les individus ne possèdent pas uniquement des droits, mais aussi des devoirs envers la société.

Les forces d'une société doivent être gardées en équilibre afin de garantir non seulement la liberté individuelle, mais aussi la paix sociale. De la même manière que pour la responsabilité individuelle, l'égalité des chances doit être garantie, indépendamment du sexe, de l'âge, de l'origine, de la couleur de la peau ou d'un handicap éventuel. L'Etat a le devoir de mettre en place les conditions cadres, principalement par l'information et par l'offre de formation, et seulement subsidiairement par la redistribution des moyens financiers.

Le système social doit être conçu de manière telle à ce qu'il soit dans l'intérêt de l'homme d'avoir une occupation professionnelle. Il est nécessaire d'inciter les donneurs d'emploi à engager d'avantages de collaborateurs qui ne sont pas productifs à 100%.

Le système financier et social doit être conçu de manière telle qu'il ne laisse pas de dettes, ni aux jeunes, ni aux générations futures.

Les enfants de doivent pas courir le risque de tomber dans la pauvreté. Les verts libéraux soutiennent les mesures permettant aux parents de ne pas devoir décider entre famille et travail.

En résumé : la politique en matière sociale des verts libéraux est basée notamment sur des éléments actifs et incitatifs.

IV Politique économique et financière du Parti Vert-Libéral

La politique des verts libéraux trouve aussi ses fondements dans la politique financière et économique, basée sur le principe de la durabilité et de l'équité entre générations. D'un point de vue libéral, l'économie doit être le moins possible entravée. L'égalité des chances des deux sexes dans la vie professionnelle et politique est une évidence d'un point de vue libéral.

La politique financière ne doit pas engendrer de dettes à long terme. Aussi, les dépenses de l'Etat doivent toujours être remises en question et optimisée. La privatisation opportune de services publics doit s'accompagner de mandats de services publics, d'un cadre légal et de mécanismes de contrôle permettant de garantir une qualité des prestations. Dans certains domaines, il est nécessaire de trouver une solution intermédiaire entre un service public et privé (solution mixte). Les interventions de l'Etat doivent être réduites au minimum, sauf pour l'aide exceptionnelle au développement de certaines régions ou secteurs.

Une économie florissante et un environnement sain ne sont pas contradictoires, mais l'environnement naturel doit trouver sa place dans le marché afin que l'économie (même globale) se développe durablement. Les prestations sociales et la protection de l'environnement sont nécessaires. L'Etat doit fixer les conditions cadres pour un fonctionnement optimal, du point de vue du développement durable, prenant en compte les aspects écologiques et sociaux.

En résumé : la responsabilité individuelle dans le domaine économique, comprend également la bienséance et de la bonne mesure.